

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 12 février 2021
portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale
des Français de l'étranger

NOR : EAEF2105340A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 92-437 du 19 mai 1992 modifié portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger,

Arrête :

Article 1^{er}

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est convoquée à Paris le 5 mars 2021.

Article 2

La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 12 février 2021.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire,
L. HAGUENAUER